Le casque des dragons de la Garde, de la forme dite « à la Minerve » avait la bombe penchée vers l'arrière. Il était en cuivre jaune, à crinière et houpette noires ; son turban imitait la peau de panthère. En grande tenue on lui ajoutait un plumet rouge.

Le cimier était recouvert d'une lame de cuivre, à l'avant de laquelle était fixée la houpette A l'origine, la crinière sortait de chaque côté, entre la lame de dessus et les ailerons, mais vers la fin de l'Empire, elle prit naissance plus bas, presque à l'extrémité du cimier ; la peau de panthère du turban recouvrait la visière (fig. 13).

Le chapeau, que les dragons portaient en tenue de ville, n'avait d'autre ornement que sa cocarde, maintenue par une ganse aurore et un bouton d'uniforme (fig. 15).

Les dragons faisaient usage de bottes demi-fortes à éperons mobiles en fer noirci ; les inventaires de 1807 et de 1808 ne mentionnent pas les bottes fortes que les documents iconographiques contemporains leur donnent pour la grande tenue.

Les bottes à la Souwarow, portées en tenue de ville, avec la culotte blanche en été ou verte en hiver, n'étaient pas réglementaires et les dragons devaient se les procurer à leurs frais (fig. 15).

L'équipement se composait d'une giberne avec sa banderole, d'un ceinturon à bélières et porte-baïonnette, d'une bretelle de fusil et d'une dragonne de sabre.

La patelette de giberne portait en son centre une plaque en cuivre, estampée et découpée en forme de losange (fig. 12).

La banderole, en buffle blanc, piqué sur les bords, était garnie de quatre boutons doubles, d'une boucle, d'un passant et d'un bouton en cuivre.

Le ceinturon, en buffle blanc piqué, se composait de trois pièces réunies par des anneaux en cuivre, auxquels s'attachaient les bélières de sabre ; au bas de la pièce du milieu était cousu le porte-baïonnette et sur la pièce elle-même, une patte en buffle, formant boutonnière d'un côté et bouton de l'autre, servait à assujettir la douille de la baïonnette.

La plaque du ceinturon, en cuivre bruni, portait le même écu couronné que la plaque de giberne (fig. 11). Il semble qu'une plaque avec l'aigle seul ait été également en usage (fig. 15).

La bretelle de fusil, le couvre-platine et la dragonne de sabre étaient blancs.

Les dragons de la Garde étaient armés du fusil de dragons modèle 1777, modifié en l'An IX puis en l'An XI (voir planche 7, fig. 18, en plaçant les ressorts de capucine et de grenadière au dessus).

Leur sabre était du modèle des grenadiers à cheval, à lame légèrement courbe, montée sur une garde ornée d'une grenade ajourée, fourreau en laiton, bracelets et pitons en cuivre, anneaux et dard en fer (fig. 11).

Les pistolets étaient des modèles An IX et An XIII.

Le harnachement des chevaux était à la française. Il comprenait la selle et ses accessoires, la bride, le bridon et le licol.

La selle en cuir naturel, ainsi que les fontes et le coussinet, n'avait pas de porte-fers au bas des quartiers. Sauf les étrivières en cuir de Hongrie et la courroie de dragonne en cuir fauve, toutes les autres courroies étaient noires (poitrail, montants de poitrail, ronde de fonte, croupière, courroies de charge, porte-crosse et sa courroie).

La housse de grand uniforme, en drap vert et passepoilée de rouge, était bordée de deux galons en laine aurore, le plus large à l'extérieur ; ses angles postérieurs portaient une couronne bordée en laine aurore.

Les fontes étaient recouvertes de chaperons à trois étages, galonnés et passepoilés comme la housse (fig. 6).

La housse et les chaperons de petit uniforme, confectionnés en drap de moindre qualité, étaient identiques aux précédents, mais dépourvus de passepoil.

Par contre, si la housse de grand uniforme ne paraît pas avoir eu de plaques de cuir sur les côtés, pour la protéger du frottement des bottes, celle de petit uniforme, avec laquelle les dragons faisaient campagne, devait en être garnie.

Le porte-manteau était vert, passepoilé de rouge et galonné d'aurore. Les gravures éditées par Martinet, le représentent avec double galon, mais il est probable que vers 1808, il n'en eut plus qu'un seul.

Cet unique porte-manteau était porté avec l'une ou l'autre housse et c'est pour cela qu'il était passepoilé de rouge.

La bride en cuir noir, à boucles carrées en cuivre, avait le dessus de tête garni d'une chaînette également en cuivre ; les bossettes du mors étaient de même métal et portaient en leur centre une grenade (fig. 6).

Le bridon et sa rêne, le licol de parade et sa longe étaient noirs tandis que le bridon d'abreuvoir et le licol d'écurie étaient en cuir de Hongrie.

Pour les parades le bridon ordinaire était remplacé par un bridon jaune, le licol de parade n'était pas toujours porté ; les crins du toupet des chevaux étaient nattés, entourés d'un ruban rouge et attachés du côté montoir ; une rosette de même couleur, terminée par des franges jaunes d'or, cachait l'extrémité du frontail, tandis qu'une autre, un peu plus large, était attachée à la naissance de la queue du cheval.

Dans les mêmes circonstances et selon les décisions du chef de corps, les chevaux étaient paquetés ou non ; dans ce dernier cas le manteau, plié, la parementure en dehors, était seul derrière la selle.

Les brigadiers avaient le même uniforme que les dragons ; leurs galons de grade liserés de rouge, et leurs chevrons d'ancienneté étaient en laine aurore.

Pour les sous-officiers, les galons et les chevrons étaient en galon d'or, les premiers cousus sur du drap rouge.

Ils avaient en outre, comme distinctions particulières, des contre-épaulettes à dessus rouge bordé d'un galon d'or et à tournantes en or, des aiguillettes en laine rouge mélangée de 1/3 d'or pour les maréchaux des logis et fourriers et de 2/3 d'or pour les maréchaux des logis chefs, des passants d'épaulettes en galon d'or, des grenades brodées en filés d'or aux retroussis, une dragonne à cordon, gland et franges mélangées d'or et de laine rouge, remplacée vers 1809 par une dragonne en buffle blanc, à gland mélangé.

Leur bonnet de police avait les soutaches et le gland de la flamme, mélangés d'or et de laine rouge, tandis que le galon et la grenade du turban étaient en or.

Leur chapeau avait la ganse de cocarde en or.

Leur manteau était en drap vert, muni d'une rotonde, parementé de rouge et de même forme que celui des dragons. A l'adoption du manteau capote à manches, il est vraisemblable qu'ils eurent le même manteau que la troupe.

En petite tenue, les sous-officiers faisaient usage d'une redingote entièrement verte, à deux rangées de boutons sur laquelle étaient leurs insignes de grades, leurs aiguillettes et contre-épaulettes. Ils portaient l'épée avec dragonne.

Les vêtements des officiers étaient les mêmes que ceux des dragons, mais confectionnés en drap fin, avec boutons dorés ; leurs épaulettes, aiguillettes, passants et grenades de retroussis étaient en or (fig. 4).

Ils avaient un manteau vert, parementé de rouge, dont la rotonde était galonnée d'or, une redingote verte, à deux rangs de boutons, portée avec les épaulettes du grade et les aiguillettes, un bonnet de police vert à soutaches, gland, galon et grenade en or.

Leur casque très orné, était doré et partiellement bruni ; leur plaque de ceinturon, ainsi que la garde et le fourreau de leur sabre, la garde et les garnitures de fourreau de leur épée, étaient dorés, leur dragonne en galon d'or avait les franges en filés ou en torsade selon le grade.

Le plumet était rouge pour les officiers des compagnies et blanc pour ceux de l'État-Major ; souvent il sortait d'une tulipe en broderie d'or.

Les officiers faisaient usage d'une selle recouverte en peau blanche dont les étriers étaient bronzés, les bouts de fontes dorés, la croupière, le poitrail et la martingale noirs à boucles et passants dorés.

La bride avait les mêmes boucles et passants, les bossettes du mors étaient dorées ; le filet noir employé couramment était remplacé, pour les parades, par un filet en galon d'or.

La housse de grand uniforme, verte, passepoilée de rouge, galonnée d'or et ornée d'une couronne brodée dans l'angle postérieur (fig. 7), était vraisemblablement remplacée en campagne et pour le service journalier par une housse verte moins fragile, sans couronne d'angle, et galonnée en poil de chèvre, ton sur ton.

Il semble que la housse des officiers supérieurs était bordée de trois galons, un large entre-deux plus étroits.

L'habit de grand uniforme des trompettes fut très peu porté à cause de sa richesse et de sa couleur salissante.

Il était blanc, avec le collet, les revers, les parements, les passepoils des poches, la doublure et les retroussis bleu ciel ; un galon d'or de 15 lignes de largeur (34 m/m) bordait le collet, les revers, les parements et les poches ; il formait un ornement en triangle aux boutons de taille, trois boutonnières au dessous de chaque revers, sept sur chacun d'eux et une à chaque bouton de poche ; ces boutonnières étaient terminées par une frange en or. Les grenades de retroussis et les passants d'épaulettes étaient en or.

Les contre-épaulettes bleu ciel à dessus galonné d'or et à tournante en or et les aiguillettes en laine bleu ciel mélangées de 2 /3 d'or étaient portées sur l'habit de grand uniforme.

L'habit de petit uniforme était un surtout bleu ciel, à une rangée de boutons, avec collet, parements en bottes, passepoils de poches et retroussis cramoisis ; un galon d'or de 10 lignes (22 m/m) bordait le collet et les parements ; les passants d'épaulettes et les grenades de retroussis étaient également en or. Les aiguillettes portées avec ce yêtement, ne contenaient que 1 /3 d'or.

Il semble que ce surtout a subsisté jusqu'à la chute de l'Empire.

Le casque des trompettes avait la houpette et la crinière en crins blancs et en grande tenue, on lui ajoutait un plumet bleu ciel.

Le manteau, de même forme et dimensions que celui des dragons, était bleu ciel, parementé en cramoisi. En 1813 le manteau capote dut être donné aux trompettes, il se distinguait de celui des dragons par le collet bleu ciel et la parementure cramoisie.

Le bonnet de police entièrement bleu ciel avait tous ses ornements en laine aurore et le chapeau était orné d'une ganse de cocarde en or.

Le cordon de trompette était bleu ciel mélangé d'une plus ou moins grande quantité d'or, selon qu'il était de grande ou de petite tenue.

La flamme de parade, représentée par le Colonel Jolly, était bleu ciel frangée d'or, ornée d'un N couronné, entouré de feuillages brodés en or ; il est vraisemblable que l'autre face portait l'aigle couronné.

La dragonne, d'abord bleu ciel mélangée d'or, fut ensuite en buffle avec le gland mélangé. En tenue de ville les trompettes portaient l'épée.

La housse de grand uniforme, bleu ciel à double galon et couronnes en or, le filet de parade jaune et les cocardes du cheval bleu ciel à franges jaune d'or, complétaient la tenue éblouissante des trompettes.

Le harnachement de petit uniforme était passepoilé de rouge, galonné et orné de couronnes en laine, le portemanteau, également galonné en laine, ne se portait pas avec la housse de grand uniforme.

Avant de terminer, il nous faut mentionner un vêtement que nous trouvons dans les inventaires de 1807 et 1808. C'est la capote de guérite, portée par les dragons de garde et qu'une gravure de Duplessis-Berteaux représente.

Elle ressemblait beaucoup au manteau capote adopté en 1813 et était en drap blanc piqué de bleu, à rotonde et collet de même couleur, sans parementure aux devants ; ses boutons étaient recouverts en drap ; la manche formait un grand parement maintenu relevé par un bouton.

Les escadrons de Jeune Garde, formés en 1813, portaient le petit uniforme du régiment : habit à parements bleus, avec deux contre-épaulettes sans aiguillette et housse de petite tenue. Les cadres et les trompettes portaient l'uniforme des escadrons de Vieillle Garde.

L. Rousselot.

DÉSIGNATION DES FIGURES

1. Dragon en grande tenue 1808-1814.
2. Dragon en surtout 1806-1809.
3. Dragon en tenue d'écurie.
4. Officier subalterne en grande tenue.
5. Trompette en surtout.
6. Selle et bride, housse de grande tenue 1807.
7. Selle et bride de cheval d'officier 1807-1814.
8. Trompette en tenue de parade 1807-1814.
9. Habit et bonnet de police de dragon 1809.
10. Surtout et bonnet de police de maréchal des logis 1808.
11. Ceinturon, porte-baïonnette et sabre.
12. Giberne et porte-giberne.
13. Casque de troupe 1810-1814.
14. Dragon en manteau trois-quarts.
15. Dragon en tenue de ville, d'après un portrait naïf de la collection Dauvergne.

L'échelle de proportions s'applique aux figures 11 à 13.

IMPRIMERIE L. CAMUS VILLEJUIF — PHOTOGRAVURE CLEMENCEAU VILLEJUIF

GARDE IMPÉRIALE
DRAGONS

1806 – 1814

ARMÉE FRANÇAISE — PLANCHE N° 13

Le Régiment des Dragons de la Garde, créé le 15 Avril 1806, fut d'abord composé de quatre escadrons et d'un de vélites. Porté à cinq escadrons à la suppression de ces derniers le 1er Avril 1811, il comptait 6 escadrons en 1813 et 1814, dont quatre étaient de Vieille Garde.

Jusqu'à la chute de l'Empire, l'uniforme, l'équipement et l'armement restèrent, à peu de chose près, ceux qui furent adoptés à la création du régiment.

L'habit de grand uniforme était en drap vert, à collet de même couleur, revers blancs, parements écarlates, pattes de parements blanches à trois pointes, poches en long simulées par un passepoil rouge et retroussis rouges, ornés de grenades brodées en laine aurore sur du drap blanc découpé (fig. 1 et 9).

Les boutons en cuivre jaune portaient un aigle couronné ; l'habit en employait 22 petits et 11 gros.

Les différences que pouvaient présenter, entre eux, les habits du début et de la fin de l'Empire, consistaient surtout en un raccourcissement des basques, très sensible après 1809 et en la suppression du triangle vert existant primitivement au dessous du point de jonction des retroussis.

L'habit était orné d'une aiguillette, portée à droite, et de deux contre-épaulettes aurores, maintenues par des passants de même couleur.

La veste en drap blanc, à boutons de cuivre, et la culotte de peau de daim, protégée du frottement des bottes par des genouillères en toile blanche, complétaient la tenue.

En tenue ordinaire les dragons faisaient usage d'un surtout.

Ce vêtement, moins décoratif que l'habit et confectionné en étoffes de moins bonne qualité, était vert, fermé sur la poitrine par une rangée de 9 boutons ; ses parements, ronds et de la couleur du fond, se fermaient par deux petits boutons d'uniforme ; ses basques, ses poches et ses retroussis étaient les mêmes que ceux de l'habit. Sa confection exigeait 17 gros boutons et 6 petits. Il était porté avec l'aiguillette et les contre-épaulettes (fig. 2 et 10).

Les gravures contemporaines le montrant porté sans veste apparente, nous supposons qu'en dessous, il n'y avait qu'un gilet rond.

En 1809, il fut remplacé par un second habit, appelé habit de petit uniforme et parfois encore, surtout.

Semblable par la couleur et la forme à celui de grand uniforme, il était confectionné en étoffes de moindre qualité et avait les parements ronds et verts de l'ancien surtout.

Pour les routes et en campagne, la surculotte en coutil blanc, en usage dès la formation du régiment, fut vraisemblablement remplacée, vers 1811, par la surculotte de drap gris.

Le manteau, à grand collet ou rotonde, en drap blanc, piqué de bleu, avait le collet vert et une parementure de cadis rouge à l'intérieur des devants et à la fente postérieure (fig. 14).

A partir de 1813, le manteau capote de même couleur et à collet vert, mais moins ample et muni de manches, fut en usage. Sa rotonde, plus longue, était ornée de chaque côté, de trois brandebourgs en laine aurore terminés par une houppe ; ceux de gauche avaient une boutonnière et ceux de droite un gros bouton d'uniforme.

Le bonnet de police entièrement vert, garni de soutaches sur les quatre coutures de la flamme et d'un gland à son extrémité, avait le turban bordé d'un galon et orné sur le devant d'une grenade brodée. Toutes ces garnitures étaient aurore (fig. 9).

Le gilet d'écurie, confectionné en drap vert, était garni de boutons de cuivre ; le pantalon d'écurie, en treillis, se boutonnait sur les côtés (fig. 3).